

*Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*

**Le gouvernement Legault doit s'engager dès maintenant à mettre en œuvre les orientations de la Commission**

**Longueuil, le 21 octobre 2020** — Dans la foulée du report de la remise du rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), annoncé hier par M<sup>me</sup> Régine Laurent, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) demande au gouvernement Legault de s'engager dès maintenant à mettre en œuvre les orientations de la Commission afin d'améliorer les services en protection de la jeunesse, en première ligne et en santé mentale.

« Nous comprenons la demande de délai de la Commission afin de bien ficeler ce rapport majeur pour la protection de la jeunesse, mais cela ne doit pas servir d'excuse au gouvernement pour retarder l'application de mesures qui amélioreraient les services en protection de la jeunesse, en première ligne et en santé mentale. M<sup>me</sup> Laurent a annoncé que des orientations seront rendues publiques au plus tard le 30 novembre, le ministre Carmant doit s'engager à faire siennes ces orientations et à les mettre en œuvre dès qu'elles auront été dévoilées. Il y a eu déjà trop de drames », a indiqué Laure Letarte-Lavoie, 4<sup>e</sup> vice-présidente de l'APTS.

Les services jeunesse sont secoués depuis des années par une grave surcharge de travail et une pénurie de main-d'œuvre, causées en grande partie par des conditions de travail et d'exercice déplorables ainsi qu'un manque d'écoute des gestionnaires du réseau pour l'organisation du travail.

« Le gouvernement se targue d'avoir investi 137 M \$ depuis deux ans en protection de la jeunesse mais ce que l'on observe sur le terrain, c'est que l'on ouvre des postes qui ne sont pas comblés. Ce n'est pas normal que l'on n'offre pas des conditions de travail suffisamment intéressantes pour attirer les Québécois·es vers l'une des plus importantes missions de notre réseau, à savoir prendre soin du bien-être des enfants et des familles. Vingt ans après le dépôt du rapport de Camil Bouchard, le Québec est-il toujours aussi fou de ses enfants? Qu'en est-il de son gouvernement? », demande Laure Letarte-Lavoie.

**Des solutions pour améliorer la protection de la jeunesse**

Mettre fin à la surcharge de travail et donner enfin de l'air au réseau de la santé et des services sociaux sont les principaux objectifs portés par l'APTS dans le cadre des négociations en cours pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public, telle une reconnaissance salariale accordée aux intervenant·e·s qui offrent des services spécialisés en protection de la jeunesse.

Or, après une énième rebuffade du Conseil du trésor hier, lors d'une rencontre aux tables de négociation, l'organisation syndicale doute de la volonté gouvernementale d'améliorer les services offerts à la population. Après des mois de négociations, le gouvernement s'entête à vouloir continuer de détériorer les conditions de travail dans le réseau. Les professionnel·le·s et technicien·ne·s membres de l'organisation se sentent ridiculisé·e·s par ce manque de considération pour leurs revendications.

« M<sup>me</sup> Laurent soulignait judicieusement l'an dernier que plusieurs enfants n'ont pas le luxe d'attendre. Le gouvernement non plus. Il doit immédiatement cesser de paralyser le réseau et donner des mandats clairs aux négociateur-riche-s du Conseil du Trésor pour débloquer la situation. On ne doit pas attendre le dépôt du rapport final au printemps pour avancer dans les négociations et améliorer les conditions de travail de ceux et celles qui protègent nos jeunes. On doit s'atteler dès maintenant à bonifier les services aux enfants, aux familles et à la population dans son ensemble. L'APTS ne manque pas de solutions pour y arriver », conclut Laure Letarte-Lavoie.

### **À propos de l'APTS**

[L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

- 30 -

**Pour renseignements :** Mathieu Le Blanc  
Conseiller en communication et en relations médias  
Cell. : 514 609-2906